

# Un printemps sans OGM !



## Au Pays Basque

### OGM

*Victoire temporaire des  
militants anti-OGM  
(Organisme Génétiquement  
Modifié)  
du Pays Basque.*

*Suite à l'occupation du  
siège social de la coopéra-  
tive Lur Berri, aucun OGM  
n'aura été vendu  
ni semé avant le 7 mai.*

Voir dossier pages 6 et 7

2. Infos en vrac

3. Ustaritz dit NON ! aux lignes nouvelles

4. Brèves sociales

5. Vallée de l'Adour : terre de non droit (2)

6 / 7. Un printemps sans OGM

8 / 9. La nouvelle ligne ferroviaire ne passe pas !

10. Élections et Europe

11. «Un Peuple, un Pays, un Chef !»

12. Cultures : Rencontres sur les Docks

BIMESTRIEL - 2,30€

**N° 120**

MAI / JUIN 2007

ISSN 0998 - 2787



## ... infos en vrac ...

### Chênes têtards

Les fameux *pique-prune*, espèce protégée empêchaient la réalisation du très controversé barrage écrêteur de St Pée. Ils vivaient dans les chênes têtards du coin. Qu'à cela ne tiennent, on a donc déterrés ces chênes centenaires et on les a transportés plus haut, avec leurs pique-prunes. Cela s'appelle du déménagement du territoire coûteux et sans doute inefficace. Combien de ces chênes survivront à cet arrachage ? Combien de pique-prunes leur survivront ? Nous entrons maintenant dans l'ère de la caricature de la défense de la nature.

### Kutzu relaxée

On se souvient de la condamnation de la revue Kutzu pour avoir traité un élu du conseil municipal bayonnais de « *basquignol de service* ». La cour d'appel de Pau vient de relaxer le journal satirique.

### Brevet pour le porc : la mère Nature au service des multinationales ?

Montréal, le 14 février 2007 — Géant mondial du marché des semences qu'elle a largement converti à ses produits modifiés génétiquement, la multinationale Monsanto tente maintenant d'obtenir des autorités américaines un brevet sur des séquences d'ADN de porcs désirables pour l'élevage qu'elle a décodées. Si cette demande est agréée, des animaux qui sont largement présents dans la nature seront assimilés à la propriété intellectuelle de Monsanto. Les éleveurs du monde entier pourraient donc, dans un avenir pas trop lointain, être obligés de verser des redevances à l'entreprise pour des animaux conçus tout à fait naturellement.

On peut voir le documentaire sur la question sur le site suivant :

[http://www.dailymotion.com/boreale/video/x1aa29\\_monsanto-pur-porc-i](http://www.dailymotion.com/boreale/video/x1aa29_monsanto-pur-porc-i)

## Mobilisation historique contre le nucléaire : 62 000 manifestants à travers toute la France

Avec 40 000 manifestants à Rennes, 8 000 à Lyon, 5 000 à Toulouse, 5 000 à Strasbourg et 4 000 à Lille, ce sont au total 62 000 personnes qui ont manifesté ce samedi 17 mars à travers toute la France contre le réacteur EPR et pour des alternatives au nucléaire.

### Un succès incontestable digne des plus grands rassemblements des années 70.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" se félicite de cette mobilisation historique pour un autre avenir énergétique. Il demande aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à annuler la construction de tout projet de réacteur nucléaire EPR, à Flamanville en Normandie ou ailleurs.

**Le nucléaire n'est pas une fatalité.** Des alternatives énergétiques sont possibles : économies et effica-

cité énergétique, énergies renouvelables sont les seules solutions acceptables pour l'avenir. Elles sont beaucoup plus créatrices d'emploi que le nucléaire et plus sûres pour l'avenir.

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", il est temps que la classe politique entende la voix d'une vaste majorité des français qui ne veut pas rester prisonnier d'un modèle nucléaire dépassé, centralisé et dangereux. Aujourd'hui, 59 % des Français se prononcent en faveur d'une diminution du nucléaire en France (1). Il est temps que la volonté populaire soit respectée.

Avec le réacteur nucléaire EPR, c'est le renouvellement du parc nucléaire tout entier qui est en jeu avec des dizaines de nouveaux réacteurs. Si l'EPR est construit, il condamnera toute politique ambitieuse de ma-

trise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables pour les cent prochaines années ! Le premier réacteur EPR coûterait au minimum 3,3 milliards d'euros, payés directement par les consommateurs d'EDF. L'étude du cabinet d'étude d'experts indépendants "Les sept vents du Cotentin" montre que cette même somme permettrait de produire autant d'électricité à partir d'énergies renouvelables et de créer 15 fois plus d'emplois.

**Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", les 62 000 manifestants ont clairement démontré qu'ils ne voulaient pas de relance du nucléaire en France. Ils doivent être entendus !**

Contact presse :  
Stéphane Lhomme -  
06 64 100 333 ou 04 78 28 29 22.

### Huit tonnes de maïs transgénique déversés devant le QG de Sarkozy

(« *Le Monde* », 17 Mars 2007)

PARIS (Reuters) - Greenpeace a déversé huit tonnes de maïs, que l'organisation présente comme transgénique, devant le quartier général de campagne de Nicolas Sarkozy, dans le X<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Une quinzaine de militants ont été interpellés peu après par les forces de l'ordre, qui ont également saisi le camion-benne transportant le maïs, a précisé sur place Yannick Jadot, directeur des campagnes de l'organisation écologique.

« *L'essentiel pour nous est d'obtenir enfin une réponse de Nicolas Sarkozy sur les OGM* », a-t-il expliqué.

« *En livrant du maïs transgénique à Nicolas Sarkozy, nous lui disons : 'Vous refusez de prendre position*

*pour un moratoire sur les OGM en plein champ ? C'est donc que vous voulez du maïs transgénique. Eh bien, en voilà !' »*, déclare de son côté le responsable de la campagne OGM de Greenpeace en France, Arnaud Apoteker, dans un communiqué.

Vers neuf heures, le camion-benne de Greenpeace a déjoué l'important dispositif de sécurité mis en place

habituellement dans la rue et s'est arrêté devant l'entrée du quartier général du candidat de l'UMP. Tandis que des militants déployaient une banderole affichant « OGM = Moratoire ! », le maïs a été déversé devant l'entrée de l'immeuble. Plus d'un mètre d'épis se sont amoncés sur une quinzaine de mètres, sans toutefois interdire l'accès du QG.



« Des passants applaudissaient et les policiers encerclaient. Ça fait partie des scènes quotidiennes de la rue depuis l'installation du QG de Sarkozy », a raconté Yannick Jadot.

### Double langage

L'accès à la rue d'Enghien a été aussitôt fermé par un cordon de CRS, qui ont interdit pendant une partie de la matinée aux journalistes et aux photographes de s'approcher de l'entrée.

Le point de presse quotidien des porte-parole de Nicolas Sarkozy a été cependant maintenu. « On n'a pas déclenché le plan Orsec ! », a-t-on ironisé dans l'entourage du candidat.

Une militante écologiste a souligné que les riverains étaient excédés par le dispositif policier mis en place dans le quartier depuis le début de la campagne électorale.

« Quartier annexé par Nicolas Sarkozy », dénoncent sur un site Internet des habitants, qui ont protesté il y a quelques semaines contre le « fichage » présumé des riverains, qualifié de simple « mesure de protection » par la préfecture de police.

Sur le fond, Greenpeace entend stigmatiser « le dernier candidat à l'élection présidentielle qui reste sourd à ce que réclament les Français et tient un double langage. »

« En public, Nicolas Sarkozy affirme avoir de la réticence, voire de la méfiance à l'égard des cultures transgéniques. Mais en réalité, il ne traduit pas ces belles paroles en proposition concrète », explique l'organisation.

Luc Esprit, directeur de l'Association des producteurs de maïs (AGPM), a dit douter que Greenpeace ait réussi à se procurer huit tonnes de maïs transgénique.

« Qu'il y ait encore un peu de maïs OGM en France à vendre, c'est possible puisque 5 000 hectares ont été cultivés l'an dernier. Mais qu'une coopérative en mette à la disposition de Greenpeace cela me paraît vraiment très peu probable », a-t-il dit. « Cela relève plus de l'opération de communication », a-t-il ajouté.

Interrogée par Reuters, Adélaïde Colin, chargée de communication à Greenpeace, a maintenu qu'il s'agissait de maïs transgénique. ♦

## Ustaritz dit NON ! aux lignes nouvelles, NON ! à la nouvelle gare, NON ! au chèque en blanc donné à R.F.F par M. Auroy

**L**A PETITE ville des bords de Nive vit-elle ses dernières années de tranquillité ? On peut se poser la question à la lecture du projet de Réseau Ferré de France qui envisage d'y implanter la nouvelle gare TGV et de faire traverser le village par la nouvelle ligne Bordeaux-Irun. La mise en oeuvre de ces deux chantiers signifierait : des trains lancés à grande vitesse en plein centre ville, le saccage de la forêt, la valse de milliers de camions de remblais, graviers et autres granulats pendant des années.

Et tout ça pour une ligne qui a été imposée par les grands élus aquitains et des entreprises du bâtiment en mal de marchés. Comme ne cessent de le répéter les associations, et cela a été confirmé par les expertises indépendantes : les lignes actuelles sont sous-utilisées et suffiraient à couvrir les besoins jusqu'en 2020 et sans doute après. Voir les nombreux articles d'Ortzadar sur le sujet.

Alors, que faire face à cette menace majeure ? Du côté de la mairie d'Ustaritz on a décidé ... de s'en prendre à la nouvelle association Ustaritz Défendre l'Environnement : « Leurs arguments c'est du vent », « Basques ! », « Abertzale ! », « Electoralistes ! »... Ils ont oublié Bolchéviques !

Pourquoi tant d'agressivité ? Pour comprendre, il faut revenir quelques mois en arrière, au début du débat public, plusieurs réunions sont prévues, dont une à Ustaritz. Tiens, tiens, pourquoi à Ustaritz ? Pas à cause de la magnifique acoustique de Kiroleta ? Tout simplement car RFF envisage d'y implanter la nouvelle gare. L'emplacement est clairement indiqué sur leur site Internet.

Il en aurait fallu plus pour émouvoir le maire d'Ustaritz. Pendant la réunion du 29 novembre il se contentera de dire qu'il est favorable aux lignes nouvelles, mais qu'il reste « vigilant ».

RFF a dû trembler devant tant d'audace.

Plus étonnant, alors qu'il s'agit d'un projet crucial pour l'avenir de notre petite ville, il refuse débat et vote au conseil

municipal dans le cadre du débat public (qui prend fin le 31 décembre 2007). Le conseil sera appelé à voter... le 8 mars 2007 alors que RFF s'apprête à rendre publique sa décision, autant dire alors que tout est plié.

A la lecture du texte voté ce 8 mars on se frotte les yeux :

Bien sûr on y trouve les formules d'usage sur « la préservation de la qualité écologique des territoires traversés » (rappelons qu'une ligne LGV c'est une saignée de 45 m de chaque côté de la ligne), on y évoque les mythiques tunnels que RFF n'envisage dans aucun de ses documents, mais on croit rêver quand la municipalité parle d'optimiser les voies existantes.

C'EST PENDANT LE DÉBAT PUBLIC QU'IL FALLAIT LE DIRE, comme l'ont fait d'ailleurs plusieurs municipalités. RFF A DÉJÀ PRIS SA DÉCISION, et s'est assise sur les conclusions de l'enquête suisse, qui concluait justement qu'il fallait optimiser les lignes actuelles.

Quand à la nouvelle gare, s'il n'est pas certain à 100 % qu'elle soit à Ustaritz, c'est bien l'option retenue par RFF à cause de l'axe des lignes à haute tension.

Comme l'a dit un des conseillers de M. Auroy au moment du vote : « Nous donnons un chèque en blanc à RFF ».

Eh bien c'est précisément ce que nous avons refusé en créant Ustaritz Défendre l'Environnement : LA POLITIQUE DU CHÈQUE EN BLANC. D'autant que la note pourrait être salée. Pour les Ustaritzars qui verraient leur cadre de vie gravement dégradé, et pour tous les Aquitains dont les impôts financeraient largement ce coûteux projet.

Nous avons bien l'intention, avec les autres associations du CADE, de nous mêler de ce qui nous regarde.

Avis aux tireurs de chèques en blanc.

**André GARO**



Par JM. FAYE

# Brèves Sociales

## « Basquignol » n'est pas une injure

★ Dernièrement la cour d'appel de Pau a tranché. Les magistrats ont considéré que le terme incriminé était à mettre au compte d'une « action politique » et non pas « ethnique ». L'équipe de la publication Kutzu en la personne de son directeur, se trouve donc relaxée sur le fond. L'adjoint abertzale au maire de Bayonne, Aitor ARANDIA, président de l'office de tourisme et porte parole du PNB, ne pourra plus alléguer une « injure publique envers un particulier en raison de son origine ». Le terme de « basquignol » peut donc reprendre du service pour ironiser sur la caution culturelle qu'ARANDIA apportait au projet immobilier de l'hôtel des Basses-Pyrénées comme le souligne le Journal du Pays Basque en date du 30 Mars 2007.

## Une caissière de CHAMPION indemnisée

★ La société propriétaire du Champion d'Hendaye s'est vue condamnée par le Conseil de Prud'hommes de Bayonne à verser 40 000 euros toutes demandes confondues, à Martine PONCELET qui avait été accusée de « négligence fautive » à la suite du vol de 3 400 euros dans la caisse du magasin. Son employeur l'avait licenciée pour faute grave en l'accusant d'avoir facilité ce vol. Les syndicats LAB et CGT l'ont soutenue dans sa démarche et la salariée se dit satisfaite de la décision judiciaire. Il est évident que la société ALTIS (propriétaire du magasin) va aller en appel, mais cette démarche ne la dispensera pas (l'appel n'étant pas suspensif) de payer la somme de 40 000 euros à Martine PONCELET.

## Expulsions en hausse

★ POLITIS rappelait dernièrement que la Fondation Abbé

Pierre s'était émue (dans une certaine indifférence médiatique d'ailleurs) de l'augmentation alarmante des expulsions. En 2006, selon la fondation, la barre symbolique des 100 000 résiliations de bail pour impayé de loyer a été atteinte tandis que 10 000 expulsions effectives étaient comptabilisées. Ce qui constitue 33% d'augmentation sur un an. La question que l'on peut se poser, c'est comment mettre en place le droit au logement opposable en contradiction avec cette logique répressive à l'encontre des locataires en situation d'impayé ? La Fondation Abbé Pierre demande la mise en place d'un moratoire jusqu'à Décembre 2008 (date de mise en application du droit au logement opposable)

## A propos de droit au logement

★ Dans la loi du 5 Mars 2007 instituant le droit au logement opposable, il est établi que le bailleur peut demander à avoir accès au dossier médical personnel quand une personne handicapée fait une demande de logement adapté. Or, le dossier médical personnel, n'a toujours pas été mis en place, mais de plus, lorsqu'il le sera, il restera confidentiel, consultable uniquement par le médecin et le patient concerné. Permettre l'accès à un propriétaire serait une violation du secret médical. En fait, la terminologie de la loi constitue une gaffe du ministère de la santé (inconscient quand tu nous tiens) et « dossier médical » sera remplacé par « certificat médical ».

## Lutte contre les caisses automatiques

★ La CFDT s'est mobilisée ces derniers temps contre le développement des caisses automatiques dans les grandes surfaces. Une pétition proposée par cette organisation devant le magasin



« Venez jouer à la marchande... et encaissez-vous, vous-même ! », semblent-ils nous dire.

Carrefour d'Anglet paraît avoir bénéficié d'un franc succès parmi la clientèle. Non seulement avec la prolifération des caisses automatiques, il y a déshumanisation du rapport au client, mais risque aussi en ce qui concerne les emplois. Le capitalisme poursuit son but qui est d'engranger toujours plus au détriment de la personne (client ou salarié). Les technologies de pointe telles que les caisses automatiques et demain les chariots à puce (qui scanneront les articles au fur et à mesure) ont en plus pour conséquence de repousser les plus pauvres (qui n'ont pas le moyen de paiement par carte par exemple) vers un peu plus d'exclusion.

## Handicap et humiliation

★ Les faits remontent à Janvier 1995. Alexandre NTSANGHA est entré 10 ans plus tôt à France Télécom où il occupe un emploi réservé en tant que personne handicapée dans un centre de renseignements téléphoniques. Il est atteint de poliomyélite depuis l'âge de quatre ans, mais un jour, un de ses supérieurs croit le reconnaî-

tre dans la rue, marchant sans difficulté. Il propage alors la rumeur (qui va s'étendre) qu'Alexandre est un tricheur. Cela va jusqu'à une convocation chez le directeur, qui, assisté de deux autres cadres va contraindre le salarié à baisser son pantalon pour prouver son infirmité. A la suite de cela, dépression et retraite anticipée... Aujourd'hui cette personne qui percevait seulement 500 euros mensuels, relève la tête et entame une procédure au tribunal.

## MOULINEX... Le PDG débouté

★ Patrick PUY, le dernier PDG de Moulinex qui avait mené le plan social et les 3300 licenciements de 2001 à 2003, a été débouté de sa demande de 176 000 euros d'indemnités pour licenciement économique. Le Conseil de Prud'hommes de Nanterre a estimé qu'il n'avait occupé aucune fonction salariée. « C'était important que ce soit jugé comme cela au niveau de la moralité » a commenté Marie Gisèle CHEVALIER, ex déléguée CFDT de Moulinex.

## Rappel de chiffres

★ Le RMI pour personne seule : 440,86 euros par mois. Deux personnes : 661,29 euros. Trois personnes : 793,55 euros et 176,34 euros par personne supplémentaire. C'est toujours pas la fortune !

**Allocation aux adultes handicapés (AAH) :** 621,27 euros par mois avec complément de ressource de 179,31 euros. Le montant de la garantie de ressources étant de donc de 800,58 euros. Ce n'est pas Byzance non plus !

**SMIC :** il est de 8,27 euros brut de l'heure soit 1254,28 euros par mois (985,09 euros net). Ce n'est pas le Pérou non plus ! Et dire que certains « royalement », proposent de passer le SMIC à 1500 euros brut en 5 ans... ♦

# VALLÉE DE L'ADOUR

## Terre de non droit (2)

*Le bureau du Collectif des associations de défense de l'environnement (CADE) nous présente un florilège des infractions, délits environnementaux et autres turpitudes constatés ces dernières années. Nous continuons avec l'affaire des déchets industriels banals et spéciaux déversés dans les barthes d'Urcuit.*

**Conseil municipal d'Urcuit**  
Séance 9 février 2007

**Affaire DURRUTY / COMMUNE.**  
*Vocation et destination des parcelles AA33 et 79. Remblaiements illégaux.*

### Rappel des faits

Par courrier en date du 1er avril 2005 (sic!), M. le Maire d'Urcuit demandait à M. DURRUTY, propriétaire des parcelles cadastrées AA 33 et 79, de prendre contact avec les services de la Mairie d'Urcuit suite à des remblais qu'il effectuait sans autorisation sur ses terrains.

Le 17 mai 2005 un nouveau courrier lui était adressé avec copie à la Brigade de gendarmerie du canton, à la Sous-préfecture de Bayonne, à la Direction Départementale de l'Équipement et à la SNCF.

Par lettre en date du 1/09/05, M. le Maire demandait au sous-Préfet de Bayonne l'intervention des Services de l'État sur ce dossier car M. DURRUTY n'avait cure des injonctions des Élus, ne prenant même pas la peine de répondre aux différents courriers de la Mairie pas plus qu'aux convocations du Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Canton.

Le 24/10/05, suite à un constat effectué par les services chargés de

la police de l'eau sur l'Adour Maritime, M. le sous-Préfet de Bayonne demandait à M. DURRUTY de cesser les travaux et d'enlever les matériaux situés en zone inondable. À défaut une demande d'autorisation devait être déposée dans un délai maximum d'un mois sans préjuger que cette démarche aboutisse favorablement.

La situation n'ayant pas évolué, mais au contraire s'étant empirée avec l'installation toujours sans autorisation de 2 caravanes par M. DURRUTY, M. le Maire écrivait le 15/06/06 à M. le Sous-Préfet de Bayonne, lui demandant de nous communiquer les dernières informations concernant ce dossier et ceci dans le cadre de la révision du PLU en cours sur notre Commune, qui souhaitait alors classer ces terrains en zone pouvant accueillir des activités artisanales et ce malgré un avis contraire des services de la DDE qui considérait cette zone inondable.

Dans sa réponse du 2 octobre 2006, Monsieur le Préfet des P.A. l'informait qu'un procès verbal dressé par ses services avait été transmis au Procureur de la République le 16 mars 2006, que l'affaire suivait son cours et qu'il n'avait pas d'autres éléments à lui communiquer sur ce sujet.

Par contre cette zone ayant été identifiée dans le cadre de l'étude sur l'accueil des gens du voyage lancée par la Communauté de communes Nive Adour comme site potentiel pouvant répondre aux obligations faites à cette collectivité, il nous demandait de conforter cette orientation en dédiant à cette emprise un zonage et un règlement autorisant ce type d'occupation. (réalisation d'un équipement à l'attention des gens du voyage vraisemblablement sous la forme de terrains familiaux).

Le 19 octobre 2006, M. le Maire, après lui avoir rappelé le caractère inondable de cette zone (qui empê-

chait d'y installer une zone artisanale), son voisinage immédiat de la voie SNCF Bayonne-Toulouse, la proximité d'habitations, d'un restaurant et d'une usine, l'informait que ces terrains conserveraient au PLU leur zonage du POS : zone naturelle espace boisé classé. Il lui rappelait également que ces terrains faisaient l'objet de dossiers transmis au Procureur de la République.

Le 11 janvier 2007, M. le Préfet confirmait en réponse que 2 procès verbaux avaient été transmis au Procureur de la République de Bayonne, l'un au titre du code de l'Environnement et l'autre au titre du

Code de l'Urbanisme. Il l'informait également que sur le plan administratif ce litige pouvait être réglé soit par l'enlèvement des matériaux situés en zone inondable soit par le dépôt d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau. Il rappelait que ce site avait été identifié comme l'un des sites les plus appropriés pour la réalisation d'un équipement à l'attention des gens du voyage. Les problèmes de terrain inondable et de condition d'accès du fait de la présence de la voie SNCF pouvaient être résolus par différentes mesures à prendre pour assurer la sécurité en fonction de l'équipement retenu. ♦

### La délibération du 9/02/07

**Après lecture de ce rappel des faits et discussion sur ce dossier, Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander...**

#### À Monsieur le Préfet :

✓ **En ce qui concerne le respect des Codes de l'Environnement et de l'Urbanisme :**

- D'appuyer les démarches entreprises par le Maire d'Urcuit pour faire cesser les actions illégales menées par Monsieur DURRUTY ;

- De faire appliquer strictement les injonctions de Monsieur le Sous-Préfet de Bayonne exprimées dans son courrier du 24/10/05, à savoir l'enlèvement des matériaux situés en zone inondable, le délai d'un mois pour déposer une demande d'autorisation étant très largement dépassé ;

✓ **En ce qui concerne le positionnement de la future aire de passage des gens du voyage sur la Communauté de Communes Nive-Adour :**

- De prendre en compte la proposition faite par la Communauté de communes Nive-Adour quant à son implantation et qui correspond à la demande du schéma départemental ;

#### À Monsieur le Président de la Communauté de Communes Nive-Adour :

- De rappeler à Monsieur le Préfet la proposition faite par la Communauté de communes Nive-Adour en ce qui concerne l'implantation de la future aire de passage des gens du voyage, aire qui ne se trouve pas sur la commune d'Urcuit ;

- De rappeler à Monsieur le Préfet que le site d'accueil de "terrains familiaux" ne fait pas partie du schéma départemental.

- D'apporter le soutien de la Communauté de Communes Nive-Adour dans ce dossier où la Commune d'URCUIIT n'a pas d'obligation.

## UN PRINTEMPS SANS OGM AU PAYS BASQUE

**Victoire temporaire des militants anti-OGM (Organisme Génétiquement Modifié) du Pays Basque, aucun OGM ne sera vendu ni semé avant le 7 mai.**

### L'offensive

Les coopératives Euralis et Lur-Berri entre autres, s'approprient à commercialiser du maïs OGM, 5000ha en Aquitaine dont 500ha (= 5 millions de m<sup>2</sup>) en Pays Basque, au mépris des consommateurs, et de leur santé. Ces produits contamineront les cultures voisines, produits laitiers, viande, miel, pollen, toute la chaîne alimentaire.

Alors que la mise sur le marché d'un nouveau médicament est précédée de tests, études, expérimentations... rien de tout cela pour ces produits transgéniques. Mais le plus dangereux est que ce maïs «BT» est breveté. Monsanto fait pression sur les gouvernements Européens et promet à ses actionnaires la main mise sur tout le marché des céréales européen à 3 ans ! En brevetant le vivant, Monsanto est une des multinationales les plus prédatrices, qui veut avoir le monopole de l'agro-alimentaire et si elle y parvient, elle aura le monopole de la vie. Chaque citoyen a le pouvoir du consommateur qui décide de l'achat ou non de tel ou tel produit.

### La riposte

La riposte fut portée le vendredi 13 avril 2007 par le collectif anti-OGM du Pays Basque qui s'est créé dans l'urgence et regroupe des consommateurs, des producteurs et des défenseurs de l'environnement. (Citoyens anti-OGM ; producteurs BIO ; syndicats agricoles [ELB], ATTAC et CADE)

Ce jour mémorable à 10h30 sur la place de la Mairie de Bayonne : « **Les OGM ARR-**

**VENT ! Je n'en veux pas dans mon assiette, et vous ? »**, était le titre du tract distribué par le collectif anti-OGM du Pays Basque à la foire au jambon de Bayonne. Une conférence de presse suivit ; Noël Mathey, porte parole du collectif explique « *que tant que les scientifiques ne seront pas d'accord sur ce problème, la question n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre. Le collectif veut aborder le sujet du point de vue du consommateur. Il interpelle le directeur de Lur Berri qui vient d'annoncer la mise sur le marché de 500 ha de maïs OGM. Le collectif attend un sursaut des agriculteurs et des coopératives et espère qu'ils finiront par prendre conscience du danger que peuvent représenter les cultures OGM. Le principe de précaution s'impose (ex : La vache folle, le tabac etc.). Le premier objectif du collectif est d'obtenir un moratoire, puis l'interdiction totale des cultures OGM.* »

### L'occupation

Dans l'après midi à 16h, à Aïcirits, une centaine de personnes anti-OGM investissaient le siège social de la coopérative agricole Lur Berri qui est un groupe agro-alimentaire qui réalise plus de 300 millions d'euros de ventes annuelle, il est lié à Labeyrie et à Pédavia (plats préparés). Vers 16h 30 il y avait 200 personnes. Le but étant d'occuper les locaux de la coopérative tant qu'elle ne renoncerait pas à vendre des semences et à collecter du maïs OGM. Cette occupation est l'occasion d'amener le débat sur les OGM et d'avancer dans le travail d'information.

Du vendredi 13 au jeudi 19 beaucoup de travail a été accompli et chaque jour entre 200 et 600 personnes passaient pour débattre et soutenir le collectif.

Il a été décidé qu'une assemblée générale aurait lieu

tous les jours à 15h afin de voter la reconduction ou non de l'occupation.

### Le débat

Dans l'auditorium de Lur Berri, beaucoup d'échanges ont eu lieu.

✓ Les producteurs Bio dénoncent que la coopérative refuse de les servir en semences biologiques.

✓ Les apiculteurs craignent pour la santé de leurs abeilles ; quel impact sur les colonies d'abeilles avec des OGM insecticides ? la Lettonie a interdit la mise en culture d'OGM dans un rayon de 3000 mètres autour des ruchers existants, il est reconnu qu'il est impossible d'empêcher la contamination des ruches par du pollen issu de plantes transgéniques, un apiculteur dans le Lot et Garonne M. Maurice Coudouin, vient d'assigner en référé devant la justice, un agriculteur d'OGM.

✓ Les adhérents de la coopérative se plaignent d'être liés, pour les achats de semence et la récolte, à la coopérative par un système d'endettement. On leur dit que le maïs «BT» est le seul à lutter efficacement contre la pyrale et que les maïs hybrides accroissent le rendement. En fait il n'en est rien, le généticien, le semencier et ses techniciens détournent l'attention à coups de «viguer hybride» et autres «hétérosis» pendant qu'ils mettent en œuvre dans les champs, à l'insu et sous les yeux admiratifs des agriculteurs, une autofécondation,

c'est à dire la forme la plus violente de consanguinité (chez les mammifères, vous ne pouvez pas faire mieux (ou pire) que des croisements père-fille, mère-fils ou frère-sœur). En fait ces agriculteurs détruisent leurs maïs dans leurs champs et en prime ils admirent la destruction dont ils sont victimes !

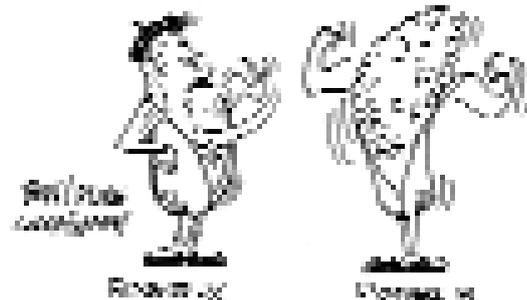
La sélection de variétés anciennes non OGM (ex : «maïs population») permettrait pourtant d'aussi bons résultats agronomiques sans obliger l'agriculteur à racheter ses semences chaque année. Quant à la sésamie ou à la spirale (chenilles), les bonnes pratiques agricoles (rotations, lutte biologique, polyculture...) en viennent à bout sans aller chercher des semences de clones transgéniques encore plus chères.

Ces chimères génétiques, ont cette remarquable caractéristique d'être brevetées, ce qui met légalement fin à la pratique fondatrice de l'agriculture, semer le grain récolté et à l'indépendance des peuples - (Notes J.P. Berlan Directeur de recherche à l'Inra).

### Les actions

Dès le samedi, le collectif a reçu le soutien de José Bové et d'Olivier Besancenot, par communiqué de presse, Corinne Lepage et Danièle Mitterrand ont également apporté leur soutien. Les manifestants ont eu droit à la présence de Dominique Voynet qui s'est déplacée tout spécialement à Aïciritz. Le mouvement a continué pour

Un printemps sans OGM...





imposer ce sujet dans la campagne électorale et obtenir un engagement ferme de chacun des candidats en faveur du moratoire. Au fil des jours la liste s'est étendue. La plupart des partis politiques sont passés soutenir le collectif. Les verts (Jean Lissar ; Martine Bisaut ; D. Hegoburu) et les abertzale (Mertxe Colina d'AB ; Manex Pagola d'EA...). Pierre Havraud du Parti Socialiste ; Daniel Romestant du parti communiste, Jean Lassalle et d'autres. **Le mercredi 18 Ségolène Royal a envoyé un fax d'engagement sur le moratoire** et a précisé qu'elle ferait détruire les parcelles déjà ensemencées avec une indemnisation. Une délégation a rencontré François Bayrou à Pau (qui n'a pas voulu prendre position), une autre Bruno Rebelle à Toulouse, conseiller de Ségolène Royal qui était à Toulouse pour soutenir des grévistes de la faim anti-OGM.

Il a été demandé aux maires du Pays Basque de signer une motion demandant l'adoption d'un moratoire par le gouvernement et exigeant de Lur Berri qu'il ne vende pas de semence OGM. Pour l'instant **60 maires et 3 conseillers régionaux l'ont signée.**

Les agriculteurs ont été informés sur les risques qu'ils prennent en semant des OGM, en effet le semencier et la coopérative se dégagent de toute responsabilité. Sachant qu'il est impossible d'éviter les contaminations à un moment ou à un autre il serait absurde que les agriculteurs OGM et produc-

teurs BIO se retrouvent face à face. Pour exemple dans le cahier des charges de l'AOC Ossau Iraty, il est indiqué clairement que l'alimentation des animaux doit être totalement sans OGM. C'est donc plus de 3000 agriculteurs qui sont touchés ; en Aragon en Navarre en Catalogne, cela fait 7 ans qu'il y a des cultures OGM ; aujourd'hui, il est impossible de faire du maïs BIO là bas ; sous contrôle d'huissier, en Lot et Garonne un champ situé à 1 Km de culture OGM a eu 40 % du pollen contaminé. Dans l'article publié le 05/04/07, les députés Européens ne veulent pas de trace d'OGM dans les produits BIO et ont rejeté la proposition de la commission, c'est le conseil européen qui tranchera en juin. Les députés ont également proposé une directive prévoyant des mesures de précaution pour éviter la contamination de la chaîne alimentaire par des OGM, avec des règles en matière de responsabilité plus précise et l'application du principe pollueur-payeur.

Les paysans voisins des parcelles OGM seront vigilants, les producteurs BIO ont décidé l'achat de testeurs (Greenpeace) permettant de déceler les cultures contaminées, et ne manqueront pas de saisir la justice.

Un collectif de 25 avocats de la région et de Toulouse s'est engagé à défendre gratuitement les agriculteurs contaminés.

Des actions d'information et de sensibilisation sont prévues dans les villages susceptibles d'être concernés par les semis OGM

avec projection de films et débats.

Le 19 avril, le collectif a arrêté l'occupation de la coopérative Lur Berri, en trouvant une issue positive : **aucun OGM ne sera vendu ni semé avant le 7 mai.** Les travaux qui ont démarré pendant cette occupation continuent.

### Mobilisation générale

Le collectif Anti-OGM du Pays Basque s'est uni à 10 autres collectifs : Béarn, Hautes Pyrénées, Landes, Gironde, Haute-Garonne, Gers, Tarn, Tarn et Garonne, Charente et Lot et Garonne tous fédérés au sein d' « **Alerte OGM** ».

150 militants du collectif «Alerte OGM» occupaient le 2 mai à 11h. la Direction Départementale de l'Agriculture de Pau, Bd. Tourasse. 20 militants s'étaient enchaînés sur place pour exiger un moratoire et l'annulation du décret permettant la culture des OGM à ciel ouvert. A la suite d'une rencontre avec le directeur de la DDA de Pau, celui-ci a transmis la demande au cabinet du ministre de l'agriculture. A l'AG il a été décidé d'occuper les lieux de façon illimitée, de mobiliser les universités et d'être nombreux à se relayer. Le soir même du 2 mai, à 20h45, les forces de l'ordre expulsaient *manu militari* les militants en faisant au passage quelques blessés, dont Thierry. Restaient encore quelques enchaînés au balcon. Encore des brutalités policières sur des citoyens pacifistes.

Les associations Cyberacteurs et Kokopelli ont lancé une campagne intitulée « **Sans OGM, semons !** ». Elle propose aux citoyens de leur envoyer des graines de maïs doux « Arc-en-ciel inca » et les invite à les semer pour les réexpédier au ministère de l'Agriculture et d'en demander une analyse de non-contamination génétique.

Actuellement 83 % de la population et 63 % des paysans refusent les OGM. Les 26 et 27 février 2007, 16 organisations organisaient les Etats Généraux

du Moratoire à Orléans, à l'issue de ces deux jours de débats, elles ont lancé l'appel d'Orléans dont les délégués exigent que le gouvernement adopte immédiatement un moratoire sur les cultures GM (Génétiquement Modifiées) comme lui permet la clause de sauvegarde prévue à l'article 23 de la directive 2001/8, demandent aux élus locaux et régionaux d'exiger ce moratoire, vu l'interdiction qui leur est faite de prendre les mesures locales nécessaires à l'interdiction de ces cultures, demandent aux parlementaires de faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement pour qu'il notifie cette décision de moratoire à la commission européenne, demandent au gouvernement d'exiger l'application du moratoire aux niveaux européen et international.

Les Autrichiens l'ont fait. Les Hongrois ont suivi l'exemple peu de temps après, avec les mêmes arguments, cette situation nouvelle marque un véritable tournant dans le débat européen sur les OGM.

Partout dans le monde la culture des OGM est à l'origine d'innombrables désastres : ruines des paysans surendettés, inflation des prix, déforestation, érosions des sols, avancée des zones désertiques et des sols stériles.

« Etant donné l'état actuel de l'agriculture dans le monde, on sait qu'elle pourrait nourrir 12 milliards d'individus sans difficulté. Pour le dire autrement : tout enfant qui meurt actuellement de faim est, en réalité, assassiné. » (Jean Ziegler)

Pour la petite histoire il paraît « COI ! » que les corbeaux mangent les maïs de variétés anciennes, mais ne touchent pas aux maïs OGM, pas si « COI ! ».

**Gisèle MOUGNOS**

### Quelques sites à consulter :

<http://le.anti-ogm.org>  
[www.cyberacteurs.org](http://www.cyberacteurs.org)  
[www.moratoireogm.fr](http://www.moratoireogm.fr)  
[www.infogm.org](http://www.infogm.org)

...Un printemps sans OGM



# La nouvelle ligne ferroviaire ne passe décidément pas !

*Le 8 mars Réseau Ferré de France annonçait donc la poursuite du projet ferroviaire selon le scénario 3, s'asseyant royalement sur l'expertise indépendante qui signifiait clairement que les voies existantes avaient les capacités d'absorber en 2020 le trafic annoncé par RFF (trafic induit par un fret jugé surestimé).*

## Quelques jours plus tard...

Les premiers ajustements apparaissaient discrètement : ce sont d'abord des documents du gouvernement autonome basque qui donnent pour l'autoroute ferroviaire un nombre de camions captés inférieur au moins de moitié à ceux fournis par RFF (1000 camions par sens contre 2000 par RFF).

Puis c'est dans le Sud-Ouest que le directeur général de la SNCF, M. Guillaume Pépy « confirme les malheurs du fret ».

On apprend alors que l'autoroute ferroviaire qui devait aller de Vitoria à Lille s'arrêtera finalement à Orléans. Cela est lourd de conséquences. En effet, les experts Suisses ont considéré que cette autoroute n'était pas viable économiquement. Si en plus on la

raccourcit de la sorte, ce sont de nombreux transporteurs routiers qui ne seront plus intéressés par ce service. Car pour les transporteurs, monter sur le rail ou le bateau est plus intéressant si la distance est longue. A titre d'exemple, les autoroutes de la mer annoncent 1000 camions captés entre Bilbao et St Nazaire et 1400 camions captés entre Bilbao et Dunkerque.

Le résultat est clair : cette autoroute bidon destinée à justifier une voie nouvelle au Pays Basque n'était pas rentable, et aujourd'hui elle l'est encore moins.

Soyons clair c'est une mauvaise décision, mais nous soulignons nos choix à nous : pas de ferroutage gaspilleur de place, d'énergie et d'argent (1,3 millions d'euros pour mettre les tunnels aux normes). Nous préférons le combiné où l'on charge des containers sur le rail : pas de tunnels à retoucher, pas de place perdue pour les tracteurs des camions, des charges plus lourdes et plus de marchandises transportées et plus d'emplois. Ajoutons à cela des trains plus longs et on obtient des trains moins nombreux mais transportant beaucoup plus de marchandises.

Ceci dit revenons à notre article du journal Sud Ouest, la conclusion serait savoureuse si elle n'était pas dramatique : « On peut redouter, dans ces conditions, que les murs de camions entre le nord et le sud de l'Europe n'aient encore de beaux jours devant eux. »

Quand on se rappelle qu'on nous a présenté la nouvelle ligne ferroviaire comme l'ou-

til miracle qui allait en finir avec le mur de camions (Gilles Savary dans le journal du Conseil Régional ainsi que tous les ténors de l'UMP, l'UDF et du PS complaisamment relayés par le journal Sud-Ouest) on se rend compte que maintenant que la décision est prise on en revient à la réalité et on a sorti les canifs pour rogner les mensonges les plus gros. Rappelons que pour notre part, nous avons toujours dénoncé cette supercherie.

## La fusée sur rail

Bon et maintenant que l'autoroute-ferroviaire-anti-mur-de-camions prend l'eau, revenons aux voyageurs.

Cela n'aura échappé à personne, avec 574 km/h, le TGV a pulvérisé le record du monde de vitesse. Les cocoricos ont retenti et la presse a salué « la fusée sur rail ». La presse aime ces expressions, on en était à « l'avion sur rail », on est passé à « la fusée sur rail ». Cette nouvelle mérite qu'on imagine l'avenir. Certes les TGV commerciaux n'atteindront pas cette vitesse mais cela préfigure l'arrivée de la nouvelle génération de TGV plus rapides encore que ceux qui sont déjà en service. Avec de telles vitesses (qui ont nécessité 10 km de freinage), on peut s'amuser à prévoir quand les gares moyennes disparaîtront. Car enfin, à de telles vitesses, le TGV n'aura pas le temps d'atteindre sa vitesse de pointe que déjà il faudra qu'il songe à freiner. Quel sera l'avenir de Dax que le projet faisait déjà passer de 12 allers-retours avec Bordeaux à 4 seulement ? Quel sera

l'avenir des gares de Biarritz, St Jean de Luz et Hendaye, voire quel sera l'avenir de la nouvelle gare d'Ustaritz si proche de celle de Donosti ? Allez donc ! Nos bornés élus pro TGV le savent bien, au mieux on peut espérer une nouvelle génération de TER plus rapides. La nouvelle génération de TGV annonce ce que les colloques des grandes villes européennes dotées de gares TGV annonçaient depuis très longtemps : « une nouvelle structuration de l'espace autour de pôles de moins en moins nombreux et de plus en plus importants » (Vie du rail du 1<sup>er</sup> au 7 nov. 90).

Mais où va-t-on ? Tout droit et trop vite vers une nouvelle ligne soi-disant destinée à recevoir 1 à 3 aller-retour TGV et 163 trains de marchandises mais qui en réalité va finir par se transformer. Quand l'échec du fret lui vaudra un reversement sur les voies existantes, nous assisterons à un basculement de la totalité du trafic voyageurs sur la nouvelle ligne.

## Le tunnel ! le tunnel ! le tunnel !

Ah ! oui, j'oubliais les mauvaises nouvelles continuent pour les proTGV. Certains ont rêvé d'un tunnel de St Pée à Biriadou, passant sous la Rhune. Fini les nuisances, hop ! le vilain et bruyant TGV balayé comme la poussière sous le tapis, vite fait avant l'arrivée des invités. Les élus des communes de St Jean de Luz et des bassins de la Nivelle et la Bidassoa ont déclaré que pour eux pas question de voie nouvelle

dévastatrice ni de voie existante optimisée, pour eux une seule solution : le tunnel. Ils évitaient ainsi de se prononcer sur le sujet qui fâche. Eh bien il n'y échapperont pas car la lecture de la circulaire fixant les normes de sécurité dans les tunnels ferroviaires est terrible avec l'interdiction totale de croisements fret dangereux et trains de voyageurs dans les tunnels de 5 km ou plus (ce qui est le cas du tunnel qu'ils espéraient) et même, pour les tunnels de moins de 5 km, la nécessité de calculer les horaires pour éviter les croisements dans le tunnel. Alors, il est vraisemblable qu'ils n'obtiendront au mieux que plusieurs petits tunnels. Les voilà donc le bec dans l'eau. Il y en aurait-il un pour soulever ce fait incontestable : RFF savait cela et pourtant en laissant supposer que hum ! c'était intéressant comme proposition, elle les a baladés.

### **Les élus sont bien plus clairvoyants quand...**

Oui, les élus sont bien plus clairvoyants quand une association puissante existe dans leur commune. Ainsi on assiste à une très forte mobilisation des habitants d'Ustaritz qui se sont comptés plus de 600 le 23 mars à la réunion d'information. L'association qui s'est créée avec des gens de tous les bords compte adhérer au Collectif des Associations de défense de l'Environnement et le débat fait une brutale irruption dans cette commune (voir article dans ce même numéro). Quinze jour plus tard, dans le petit hameau d'Elizaberrri, à Mouguerre, ce sont 200 personnes qui s'entassent et beaucoup d'entre elles suivent la réunion dehors, les portes fenêtres grandes ouvertes. Le 25 mai réunion d'information à St Pée, Biriadou aussi bouge en ce sens : réunion le 11 mai à 20h et le Sud des landes frémit. Et le 14 avril nous étions plus de 1000 selon de journal Sud-Ouest sur le pont St Jacques à Hendaye avec les opposants au Y basque du Sud.

Non décidément, bien ou mal emballées, les voies nouvelles ne passent pas.

**Victor Pachon**

## **Les transports indécents**

**L**E Sud-Ouest du 22 mars nous apprend qu'au salon du SIFEL, un inventeur vient de présenter une innovation prometteuse, une machine à casser les noix. Jusque là, bien sûr, vous vous dites que cette info ne casse pas grand chose (ouaf ! ouaf !). Non ce qui est intéressant c'est que si cette machine est un succès, on espère éviter ce qui se passe tous les ans en Dordogne (mais qui doit aussi exister ailleurs, dans les régions productrices de noix). Et que ce passe-t-il tous les ans en Dordogne ? Là, je sens que je vous exaspère et j'accouche : tous les ans on envoie 2000 tonnes de noix en Moldavie où elles sont cassées à la main

puis rapatriées en Dordogne. Voilà l'exemple type de transport indécent qui jette des milliers de camions sur les routes inutilement. Cet exemple s'ajoute au riz bio du sud de l'Italie conditionné en Belgique, aux pommes de terre du nord conditionnées en Italie, aux crevettes hollandaises décorées au Maroc etc. En finir avec ce type de transport, en le taxant fortement, relocaliser de très petites entreprises sur place, puis, dans un deuxième temps, optimiser les infrastructures existantes, et ensuite, oui, favoriser le report des marchandises sur le rail et le bateau. C'est ainsi que nous concevons une nouvelle politique des transports.

## **44 tonnes et trains plus longs**

**L**A lecture de la Vie du Rail du 3 janvier 2007 nous apprend que les transporteurs routiers font des pieds et des mains pour obtenir l'autorisation de mettre en service des camions de 44 t. cela existe déjà en Italie, Belgique, Royaume Uni et aux Pays-Bas.

Dans quelques temps, si l'autorisation est donnée, on nous expliquera qu'il faut mettre les autoroutes en conformité avec ces nouveaux gabarits et ainsi de suite...

Dans la même page de la Vie du rail on nous annonce l'arrivée des trains plus longs. « Dès cette année, les pre-

miers convois de combiné dépassant les 750m actuels pourraient commencer à rouler sur le réseau français », nous dit ce journal bien informé. Nous, pendant le débat, on a entendu que ces trains là ce n'était pas possible car ils pouvaient se décrocher (à l'exception de la réunion de St Jean de Luz où un responsable SNCF a du admettre la possibilité de ce type de train sous le regard désapprobateur du représentant RFF). Des trains plus longs, plus lourds et donc moins nombreux c'est possible et ça rend encore plus inutile une nouvelle ligne ferroviaire !



# Elections et Europe



**L**E 25 mars dernier a été célébré à Berlin le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la signature du Traité de Rome donnant naissance à la Communauté économique européenne (CEE), devenue l'Union européenne (UE) avec l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht le 1<sup>er</sup> novembre 1993.

Cette commémoration a été l'occasion pour la présidence allemande de faire une déclaration visant à relancer le processus de révision des traités, près de deux ans après le rejet sans appel du Traité constitutionnel européen (TCE) par les Français et les Néerlandais. Le 29 mai 2005, les Français ont clairement refusé le texte proposé, après un débat intense et d'une qualité sans équivalent ou presque ailleurs en Europe. Parce que le TCE visait, de façon aberrante, à constitutionnaliser toutes les politiques communautaires, les citoyennes et les citoyens ont porté un jugement global sur l'évolution d'ensemble de ces politiques européennes, marquées ces dernières décennies du sceau du néolibéralisme. Un jugement sans appel car les mauvais résultats économiques et sociaux de l'UE ont désespéré le monde du travail : les dirigeants ont voté oui à 80 %, mais les ouvriers ont voté non dans les mêmes proportions. Logique quand les milieux les plus modestes connaissent surtout le chômage et la précarité et sont victimes d'une aggravation criante des inégalités et de la pauvreté, tandis que les grandes fortunes s'accroissent

avec indécence. Alors que 80 % de nos lois sont la simple transposition des décisions européennes, sur lesquelles les citoyennes et les citoyens n'ont quasi aucune prise, le non au TCE exprimait clairement le rejet de l'Europe néolibérale.

Malgré cela, le sujet de la future politique européenne de la France a été très largement occulté par la campagne présidentielle. Or les citoyens doivent être informés pour ensuite se faire entendre ou choisir en connaissance de cause !

C'est pourquoi **Attac Pays Basque** a organisé le 5 avril une interpellation publique des représentants de plusieurs candidats sur la base des propositions du manifeste d'Attac présenté par Jean-Marie Harribey président d'**Attac France** sur des questions cruciales :

- Quelle relance institutionnelle pour l'union Européenne ?
- Quelle politique face à la toute puissance de la Banque Centrale européenne privilégiant un Euro fort à toute considération sociale ou même économique ?
- Quelle politique suivre pour que nos services publics ne continuent pas à être démantelés au nom du sacro-saint principe de la « concurrence libre et non faussée » ?
- Comment concilier l'Europe à 27 et une harmonisation sociale vers le haut ?

Ce sont ces questions que les représentants de Ségolène Royal, François Bayrou, Olivier Besancenot, Gérard Schivardi, Marie-Georges Buffet et José Bové ont accepté de débattre (à la différence de ceux de Dominique Voynet et Nicolas Sarkozy qui ont décliné notre invitation).



Nous aurons le 6 mai un nouveau chef de l'État en France, or le gouvernement allemand tente d'aménager un compromis diplomatique, que la présidence française de l'UE, au second semestre 2008, aurait pour charge de finaliser. Les pays ayant adopté le TCE, le plus souvent par voie parlementaire, veulent qu'il soit repris. En France, les propositions de « sortie de crise » sont variées : mini-traité à adopter le plus vite possible par voie parlementaire (N. Sarkozy) – manière inacceptable de contourner la décision des Français – ; nouveau Traité soumis à référendum au plus tard lors des élections européennes de juin 2009 (S. Royal)

Pour Attac, quels que soient les résultats, il faudra poursuivre l'interpellation des politiques lors des prochaines législatives mais aussi dans les mois et les années qui suivront. Certains appellent directives « **Dracula** » les directives européennes les plus libérales en matière sociale car elles prospèrent dans la nuit des décisions de la Commission européenne et sont bien gênées (rappelez vous la directive Bolkestein) par leur mise en lumière c'est-à-dire leur mise en débat démocratique et transparent.

Pour Attac, les politiques de l'Union européenne doivent aujourd'hui changer radicalement pour montrer la viabilité d'un autre ordre social fondé sur les solidarités nationales et internationales. Mais aussi la viabilité d'un autre modèle de développement respectueux de l'environnement, qui intègre une redéfinition de la richesse, du travail et de la consommation. Cela ne se fera que si les citoyens maintiennent leur pression en s'informant et en proposant des alternatives ; c'est ce à quoi Attac veut contribuer en publiant son Manifeste qui critique et propose<sup>(1)</sup> et en adoptant avec le réseau des autres Attac d'Europe 10 principes pour une autre Union Européenne<sup>(2)</sup> Attac Pays Basque continuera elle aussi localement à informer, proposer et interpeller sur ces questions fondamentales.

Pour Attac Pays Basque  
**Claire Deruy**

(1) Le Manifeste d'Attac, éditions Mille et Une nuits – 2,5euros.

(2) <http://www.france.attac.org>

# Un Peuple, un Pays, un Chef<sup>(1)</sup>

Dimanche 6 Mai 2007, les Français ont donc choisi leur **président(e)**. Plaise à Dieu qu'ils auront eu la sagesse d'écarter le grand démagogue, récent admirateur de Jaurès, Blum et De Gaulle ! Monsieur Sarkozy fait peur, il ne recule devant aucun moyen pour arriver à ses fins, c'est-à-dire au pouvoir, soutenu par les puissances de l'argent et de l'industrie : Pinault, Lagardère, Bouygues, Dassault, Bolloré, Arnault, le MEDEF et sa présidente Laurence Parisot, bien entendu, ainsi que quasiment l'ensemble des médias aux ordres, à quelques exceptions près (le Canard enchaîné, Charlie Hebdo, Le Monde...). Cela nous rappelle l'arrivée au pouvoir à une époque pas si ancienne que ça et dans un pays voisin, d'un autre petit bonhomme qui a laissé un sinistre souvenir de son passage sur la planète.

La France a eu peur le 21 avril 2005, la campagne électorale de 2007 avec sa lepénisation des esprits du premier tour et la récupération du discours de Le Pen par Nicolas Sarkozy, nous laisse la gueule de bois, nous n'avons plus le Front National mais pire encore !

Le pouvoir à tout prix en opposant les Français les uns aux autres : les jeunes contre les vieux, les « travailleurs » contre les chômeurs, ceux qui se lèvent tôt contre les fainéants, les « bons Français » contre les immigrés ; un discours tout de violence et d'exclusion, les vieilles chimères de la droite dure traditionnelle, le discours pétainiste, travail famille patrie. Comme si ces valeurs lui étaient propres (obéissance, sécurité, formatage des esprits). Une France revenue à l'avant Mai 68 avec son Peyrefitte ses Marcellin et autres Papon. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, si dans ses derniers discours, Monsieur Sarkozy exprime sa haine envers mai 1968, sa haine de la révolte contre les injustices

et l'aspiration aux libertés individuelles. Quant à sa vision de la société, de la responsabilité, de la liberté, de la culpabilité, on croit rêver, cet éventuel futur président fonde sa pensée sur une sorte de déterminisme génétique dans lequel les gens naîtraient bons ou mauvais bêtes ou intelligents, dotés du gène les prédisposant au suicide ou du gène de la pédophilie... Certains viendraient au monde avec un gène spécifique leur permettant d'imposer leur volonté aux autres et de diriger leurs congénères par trop ignares. Une vision d'un monde sarkozyen qui se rapproche des théories fumeuses revendiquées par certaines sectes telle que l'église de scientologie. Monsieur Sarkozy n'est-il pas d'ailleurs un fervent admirateur de Tom Cruise, VPR de cette même église de scientologie, qu'il a rencontré à New York récemment, puis reçu à Paris lorsqu'il était ministre de l'intérieur. On peut d'ailleurs remarquer le peu d'empressément des autorités françaises à éradiquer les dérives sectaires, particulièrement ces cinq dernières années.

Nous pourrions donc craindre de voir cet homme-là arriver au pouvoir et craindre pour la liberté de la presse, pour les dérives libérales, les délocalisations, les menaces sur les retraites, le contrat de travail, le droit de grève, la stigmatisation des jeunes des banlieues, les rafles d'enfants d'immigrés illégaux et j'en passe ! Mais nous n'avons rien à craindre car cet homme-là n'existe plus, il a changé, il est bon et à l'écoute des humbles, c'est cet homme nouveau qu'il nous aurait fallu.

Le général De Gaulle écrivait dans "Le fil de l'épée", « les Français sont des veaux ! » Il n'avait pas tort et en plus, ils aiment se faire botter le cul, voire mieux.

(1) En allemand : ein Volk, ein Reich, ein Führer... mais aussi : arbeit macht frei !

## Risques industriels et communication

Depuis l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en septembre 2001, la réglementation a évolué et impose aux sites classés pour la protection de l'environnement, de communiquer avec les riverains quant aux risques encourus. Cet accident a relancé la méfiance des riverains, voire des salariés, par rapport à la sécurité des installations industrielles. De la pédagogie vers les populations riveraines, visant à expliquer le fonctionnement des installations, notamment dans une installation SEVESO seuil haut, la dangerosité des produits utilisés et les efforts engagés en matière de sécurité démontrés permettront à ces populations de mieux comprendre les enjeux du site ; elles pourront même accepter l'éventualité d'un incident.

Les obligations des sites industriels où ont été relevées des pollutions est la participation à un SPPPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles), qui regroupe les industriels, les administrations, les associations, les experts. Les SPPPI sont centrés sur les rejets au niveau d'un bassin industriel et sont animés par les DRIRE (Direction Régionale de la Recherche de l'Industrie et de l'Environnement).

Pour les sites SEVESO seuil haut, les CLIC (Comités Locaux d'Information et de Concertation) sont des structures dédiées aux risques sur des sites ou bassins industriels. Appuyés par des experts, les gestionnaires de risque, riverains, salariés et associations donnent leur avis sur les plans d'urgence, actions et documents utilisés par les sites comme moyens d'information.

### La politique des industriels doit être :

**A - Entamer le dialogue en interne sur les questions spécifiques à la sécurité, pour noter les points forts et les mettre en avant, mais aussi, surtout les points faibles du site, pour les corriger immédiatement. Il ne s'agit pas de s'acheter une virginité pour le site en lançant des démarches de communication, mais d'agir pour améliorer ses performances. Ensuite c'est vers les salariés, qu'il faut entamer la démarche. Vivant dans l'usine, ils sont les premiers concernés, ils sont par ailleurs membres d'associations locales, voire élus municipaux. Premiers porte-parole du site, il est essentiel qu'ils puissent répondre aux questions.**

### Les cinq erreurs à éviter :

- Tenir les salariés à l'écart de la communication
- Cacher des informations à la communauté
- Attendre une crise pour entamer le dialogue
- Préférer le jargon à un langage clair
- Minimiser ou dissimuler les risques réels.

**B - Monter un panel de consultation. Les CLIC intègrent de fait les partenaires sociaux des entreprises ; il est important de ne refuser personne dans ces panels, chacun doit s'exprimer et toutes les questions doivent être acceptées. La tradition du secret doit disparaître, ainsi la communication sur le site doit être la plus large possible.**

**C - Faire connaître ses actions et ses activités. Modifications de process, si besoin est, assurer la crédibilité en agissant vite par exemple lorsque des odeurs gênent les riverains en vue de les éradiquer, procéder de même pour les nuisances sonores. Une bonne idée est d'associer son nom à des démarches de sécurités plus globales. Ainsi ARKEMA a développé un partenariat avec la Croix Rouge pour former des secouristes, en associant des salariés de l'entreprise. En faisant comprendre aux communautés environnantes l'utilité de ce qui est produit ou stocké sur un site à risques, on développe son acceptabilité sociale.**

Sur la zone Industrielle du port de Bayonne, si quelques efforts sont à noter, il reste encore beaucoup à faire, notamment en matière de transparence quant aux activités pratiquées, aux nuisances sonores et olfactives, à la sécurité générale du port, aux rejets atmosphériques d'ADA et de la zone industrialo-portuaire en général.

# « RENCONTRE SUR LES DOCKS »

**A**U PROGRAMME DU Festival organisé par le Cinéma l'Atalante, des documentaires d'une grande qualité. Le thème retenu est celui de la Parole, parole menacée, aliénée, confisquée...

## « WE FEED THE WORLD »

Un film d'Erwin Wagenhofer

Le film débute par une scène hallucinante. Des tonnes de pain jetées au rebut, chaque jour, par camions entiers. De quoi nourrir quotidiennement la deuxième ville d'Autriche !

Le documentaire montre avec une pédagogie sobre et rigoureuse, terriblement efficace, les mécanismes de l'économie mondiale, qui remplit la panse des uns et affame les autres.

À la puissance et l'hégémonie de l'industrie alimentaire occidentale correspond exactement le sous-développement et la pauvreté des pays du Sud.

Les séquences parlent d'elles-mêmes, juste soulignées par les commentaires de Jean Ziegler, rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation. Les mécanismes fous de l'économie occidentale, subventions à l'agriculture intensive, rationalisation

industrielle de la production alimentaire conduisent à une surproduction qui s'écoule sur les marchés africains incapables de lutter contre ce « dumping » commercial. Ainsi, à Dakar, sur le plus gros marché africain, on trouve des légumes européens moins chers que la production locale ! Les paysans africains peuvent bien s'échiner dix-huit heures par jour, ils sont laminés par la concurrence des pays riches.

Et pendant de temps les démagogues et populistes de tous poils n'ont pas de mots assez durs pour stigmatiser l'immigration et les immigrés.

Le fossé NORD-SUD se creuse sous nos yeux indifférents. Jean Ziegler ne mâche pas ses mots, les enfants qui meurent de faim meurent **assassinés**...

## « LE PAPIER NE PEUT PAS ENVELOPPER LA BRAISE »

Du cinéaste cambodgien Rithy Pan

Pendant plusieurs semaines, Rithy Pan a partagé le quotidien d'une dizaine de prostituées cambodgiennes, entassées dans le « Building », une bâtisse délabrée des environs de Phnom Penh. Jeunes, très jeunes, pous-

sées par la misère, vendues par leurs proches ou attirées par les lumières de la ville, elles sont tombées dans les griffes d'une mère maquerelle qui les exploite et les vend au plus offrant. À travers ces femmes, Rithy Pan revisite l'histoire du Cambodge profondément traumatisé à la suite du génocide perpétré par les Khmers rouges. Rithy Pan évoque ces « enfants de l'après-guerre élevés dans les camps de réfugiés, dont les familles se sont retrouvées sans ressources et

sans savoir faire... » Avec beaucoup de délicatesse, d'empathie, Rithy Pan filme ces très jeunes femmes emmurées dans l'horreur d'un destin impitoyable. Dénuement matériel, opprobre social, maladies, ces femmes violentées quotidiennement ont perdu tout espoir.

« Quand un homme couche avec moi, dit l'une d'elles, il couche avec une morte... »

Avec ce film, Rithy Pan leur rend justice et dignité.

arc • en • ciel  
**Ortzadar**

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



« Quand un homme couche avec moi, dit l'une d'elles, il couche avec une morte... »



Des ressources en eau contaminées... Un poison pour leurs enfants !

Abonnement à **ORTZADAR**  
Bimestriel - 1 an : 13€  
De soutien : 18€



NOM, Prénom .....  
Adresse .....  
CP.....Ville .....

Bulletin à retourner à :  
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

**Ortzadar** - Alternative Pays Basque  
est édité par l'association loi 1901 du même nom  
Commission paritaire n° 0711 G 88241  
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE  
Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne